

## Pour une politique agricole commune

La programmation de développement rural 2007-2013 constitue le second volet de la PAC.

Elle vise à accompagner les mutations de l'espace rural et est financée par un nouvel outil, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le plan stratégique national français a fixé trois objectifs à la programmation 2007-2013 de développement rural :

- économique : pour la compétitivité et l'emploi dans tous les secteurs
- humain : un développement pour et avec les populations et acteurs locaux
- environnemental et territorial : pour une gestion durable du patrimoine rural, qui intègre les particularités des territoires

Le but de ces programmes est de contribuer à la mise en valeur économique, sociale et environnementale des territoires ruraux.

Pour consulter le volet régional Haute-Normandie du Programme de Développement Rural Hexagonal :

<http://pdrh.draf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr>

**Adresse de la page** : <http://www.europe-haute-normandie.fr/europe-sengage/pour-une-politique-agricole-commune/>